

Chers parents,

En raison d'un mouvement de grève, nous vous informons que, le **mardi 29 septembre**, des perturbations sont à prévoir.

Notre établissement sera dans l'incapacité d'assurer la restauration des élèves pour le repas du midi.

Ainsi, **tous les élèves demi-pensionnaires seront considérés comme externes** et devront quitter l'établissement à 12h et revenir à 13h50 pour suivre les cours de l'après-midi.

De 12h à 13h50 :

- Les élèves relèveront de la **responsabilité des parents**,
- **Aucun repas** ne sera distribué,
- **Aucun pique-nique ne sera autorisé à l'intérieur de l'établissement.**

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.

La direction